
Le parcours comptable d'un particulier au XIV^e siècle : le cordier avignonnais Jean Teisseire

The accounting career of a private individual in the XIVth century : Jean Teisseire, craftsman in Avignon

Die Buchhaltung Karriere einer Privatperson im 14. Jahrhundert: Jean Teisseire, Handwerker in Avignon

La carrera de contabilidad de un particular en el siglo XIV: Jean Teisseire, artesano en Aviñón

Mélanie Dubois-Morestin



Éditeur
IRHiS-UMR 8529

Édition électronique

URL : <http://comptabilites.revues.org/2123>

ISSN : 1775-3554

Référence électronique

Mélanie Dubois-Morestin, « Le parcours comptable d'un particulier au XIV^e siècle : le cordier avignonnais Jean Teisseire », *Comptabilités* [En ligne], 9 | 2017, mis en ligne le 30 janvier 2017, consulté le 08 février 2017. URL : <http://comptabilites.revues.org/2123>

Ce document a été généré automatiquement le 8 février 2017.

Tous droits réservés

Le parcours comptable d'un particulier au XIV^e siècle : le cordier avignonnais Jean Teisseire

The accounting career of a private individual in the XIVth century : Jean Teisseire, craftsman in Avignon

Die Buchhaltung Karriere einer Privatperson im 14. Jahrhundert: Jean Teisseire, Handwerker in Avignon

La carrera de contabilidad de un particular en el siglo XIV: Jean Teisseire, artesano en Aviñón

Mélanie Dubois-Morestin

- 1 Dans la question qui consiste à comprendre qui sont les hommes en charge de produire, de manier et de contrôler les comptabilités, les particuliers occupent une place à la fois essentielle et difficilement saisissable. Dans la variété des parcours et des horizons sociaux qui sont les leurs, il n'est pas simple d'avoir accès à ces hommes, dans leurs compétences, leurs stratégies, ou leur carrière, même si quelques exemples existent, comme celui de Paul de Sade, assez proche dans ses activités de Jean Teisseire¹. Le cas de Jean Teisseire, cordier avignonnais du XIV^e siècle est exceptionnel en ce qu'il nous permet de suivre la carrière de cet homme, à travers un certain nombre de ses archives privées. Ce cordier, d'ailleurs plus généralement chanvrier et marchand, est un acteur économique aux multiples activités : artisan, mais aussi propriétaire immobilier, foncier, créancier, administrateur des comptes de l'hôpital Saint Bénézet pendant quelques années, il est également responsable des comptabilités de plusieurs personnes dans les années 1350. C'est ainsi un personnage qui manie les comptabilités tout au long de sa vie, que ce soit pour des activités liées à son entreprise personnelle ou en raison des services qu'il fournit à d'autres. Ce sont donc des comptabilités qui recouvrent des pratiques privées, mais aussi des pratiques liées à des institutions : à la croisée des chemins, et

surtout à travers un temps relativement long, il est donc possible d'étudier un parcours comptable multiforme.

- 2 Avant d'étudier ce parcours, il est nécessaire de revenir sur les sources qui nous permettent de le connaître et de retracer son ascension sociale. Jean Teisseire a en effet tenu tout au long de sa vie un ensemble archivistique cohérent. La pièce principale de ce corpus est un manuscrit² au contenu un peu composite : une liste de dettes de 9 folios le débute, des années 1367 à 1369³ ; suivent alors les comptabilités tenues pour l'hôpital Saint Bénézet, œuvre charitable d'Avignon, des années 1372 à 1374 ; vient enfin la partie principale du manuscrit, un livre de raison tenu entre les années 1370 et 1376, et folioté intégralement, en chiffres romains par le cordier⁴.

Fig. 1, Liste de créances, f° 2r.



Sources : manuscrit de Jean Teisseire. Archives départementales de Vaucluse, dépôt Avignon, II 330.

- 3 Si cet ensemble nous renseigne donc sur une période chronologique s'étendant de 1367 à 1376, le personnage nous est en réalité mieux connu par un certain nombre d'actes notariés⁵ qui permettent d'en retracer la carrière et qui contiennent notamment les comptes de tutelle tenus pour Douceline de Saze et Peyret Ortolan. De plus, le manuscrit II 330 n'était pas une pièce isolée : si elle est la seule conservée, elle faisait partie d'un ensemble beaucoup plus conséquent de livres de raison et de manuscrits, au moins 8, que nous n'avons pas conservés. Le corpus, dans son intégralité, permet ainsi de renseigner le parcours de Jean Teisseire sur une période très large : depuis le moment où il se met à son compte, vers l'année 1345, jusqu'à sa mort survenue en 1384.
- 4 On pourra ainsi s'interroger sur la place que tient son talent de comptable dans l'ascension sociale qui est la sienne : une véritable carrière qu'on pourrait qualifier de comptable se met-elle en place, ou bien la comptabilité joue-t-elle plutôt un rôle crucial dans la conduite de ses affaires, comme outil pratique ? C'est en effet un parcours qui

emprunte entre autres voies celle de comptes, mais pas exclusivement. Il n'est pas possible de dire qu'il est expert en comptabilité, et encore moins un comptable professionnel. Il est cependant très au fait des techniques comptables dans la gestion de son entreprise commerciale.

- 5 Il s'agira dans cette étude de préciser tout d'abord l'origine sociale et le milieu de Jean Teisseire, de manière à mieux le replacer dans la citoyenneté avignonnaise du XIV^e siècle. Sa formation sera également un point essentiel : comment l'acquisition de ses compétences s'est-elle faite ? Cet aspect est d'autant plus intéressant qu'on peut ici le mettre en relation avec l'apprentissage de son métier. De cette manière, il sera possible d'étudier la façon dont la comptabilité s'inscrit dans son parcours, dans un milieu où les artisans et les commerçants manipulent le crédit, l'argent et toutes les techniques de gestion.

Jean Teisseire, un comptable artisan ?

- 6 Jean Teisseire, en tant qu'artisan chanvrier, est amené, de manière assez habituelle par ailleurs, à tenir des comptabilités personnelles. On ne les conserve pas nécessairement, mais c'est de fait une pratique courante pour lui, comme en attestent certaines mentions présentes dans le livre de raison, et qui font référence à des comptabilités annexes, aujourd'hui disparues⁶.
- 7 Dans le cours du livre de raison, on voit en effet apparaître des personnes avec lesquelles il est en affaire, ou ses facteurs, tel Olivier Amoros, tenir des livres rappelant leurs transactions, et qui se composent donc de mentions comptables, entre autres. Ainsi, en ce qui concerne Olivier Amoros, ancien facteur de Jean Teisseire passé à son compte à partir de 1370, on trouve aux folios 43 à 45 des comptes finaux qui sont établis avec le cordier : dans ces notices, on trouve mention de son propre livre, avec des comptabilités. De même, dans les relations suivies qu'il a avec la famille Tigrini, des changeurs d'Avignon, on trouve à de nombreuses reprises les mentions d'équivalences entre monnaies et de cahiers dans lesquels le changeur inscrivait ces équivalences.
- 8 Il est donc classique, dans ce parcours d'artisan et de marchand, qu'il tienne des comptabilités. Mais ce milieu n'est en réalité pas le cercle de simples artisans. En effet, on peut placer Jean Teisseire dans un espace social qui n'est certes pas celui de la noblesse, mais en revanche bel et bien celui de notables d'une petite élite urbaine avignonnaise relativement bien connue⁷.
- 9 En tant que chanvrier tout d'abord, il est à noter que ce milieu fait partie de l'élite avignonnaise, et même plus généralement provençale. Les chanvriers appartiennent aux grandes familles de la ville : ainsi les Sade, ainsi les Larteysut. Or, Jean Teisseire est en relation étroite avec les Sade, et encore plus avec les Larteysut. En effet, il s'associe avec Jean Larteysut, chanvrier, et épouse sa sœur Catherine en troisièmes noces. Il fait donc partie d'un milieu dans lequel il est fortement inséré : celui de marchands d'envergure moyenne si l'on considère l'extension géographiques de leur commerce, mais néanmoins d'envergure considérable à l'échelle de leur ville et de leur région. C'est en tout cas un milieu qui réussit, comme en attestent les fortunes de ces grandes familles, et qui utilise les comptabilités dans leurs stratégies économiques.
- 10 Cette carrière s'appuie également sur sa position de propriétaire immobilier et foncier : il apparaît clairement en effet que ses possessions nombreuses l'insèrent dans une petite

élite urbaine, localement au moins. Le parcours de ses acquisitions immobilières, qui peut être retracé par le biais des actes notariés, permet de mettre au jour un patrimoine particulièrement intéressant : centré sur des zones stratégiques de la ville d'Avignon, il est constitué à la fois d'immeubles, de tables à louer, de boutiques, mais aussi de vignes et de terres, ainsi que d'une taverne, ce qui lui permet d'asseoir sa position sociale. C'est en même temps un domaine qui lui impose de tenir à jour une comptabilité courante minutieuse, notamment pour les locations qu'il accorde.

- 11 Enfin, en tant qu'administrateur de l'hôpital Saint Bénézet, Jean Teisseire est là encore inséré dans une vie sociale et publique importante. Le cordier est lui-même syndic, au moins entre 1372 et 1376 – période pour laquelle les registres de délibération de la ville permettent de l'attester. Or c'est sans doute dans ces pages qu'il pratique la comptabilité la plus stricte : il doit rendre des comptes, et les tient de manière très précise, puisqu'il s'agit alors pour lui d'en obtenir le remboursement. La présentation des comptabilités est alors très différente, puisque le cordier est dans la tâche effectuée pour une institution : l'écriture est resserrée, les notices sèches dans leur contenu et la présentation soignée. Les chiffres sont clairement rejetés en marge, et des totaux et sommes sont établis.

Fig. 2. Comptabilités de l'hôpital, f° 25r.



Sources : manuscrit de Jean Teisseire. Archives départementales de Vaucluse, dépôt Avignon, II 330.

Le parcours de Jean Teisseire

- 12 Il s'agit ici de mieux distinguer les types de comptabilités tenues par le cordier, en fonction de son parcours. Là encore, il est intéressant de reprendre les différents statuts de Jean Teisseire pour mieux comprendre sa pratique comptable et la manière dont il a reçu sa formation et ses compétences.

- 13 En tant qu'artisan il a été formé par son maître qui tenait, de toute évidence, lui aussi une comptabilité. Ainsi, le rapport est très étroit et fondamental entre l'apprentissage d'un métier et l'apprentissage de la pratique comptable : en effet, d'un point de vue pratique, il est indispensable à l'artisan, on l'a dit, de savoir compter. Ainsi, apprendre le métier, c'est aussi apprendre la gestion d'un ouvroir, d'une boutique et éventuellement d'un certain nombre d'employés. Tenir la comptabilité des hommes et des biens s'apprend, tout autant que la technique du métier lui-même. On sait en effet que Jean Teisseire effectue son apprentissage dans l'atelier de son père, lui-même chanvrier. Il ne s'établit cependant pas immédiatement à son compte à la mort de ce dernier. Il est employé jusqu'en 1347 en tant que facteur chez un fabricant et marchand de chanvre, Pons de Marroco. En effet, on retrouve, dans les actes notariés de la boîte 96, un document daté du 24 avril 1347 et qui présente une quittance par Pons de Marroco à Jean Teisseire, son facteur, au sujet de l'administration qu'il a tenue pour lui. Ainsi, avant d'être à son propre compte, et d'employer facteurs et associés, il tenait l'administration - la raison - de l'ouvroir d'un autre homme, son maître. Il ne nous reste rien de cette administration et les indices sont en réalité très minces au sujet même de cette précédente activité du cordier. Il reste néanmoins indéniable que la formation de Jean Teisseire a débuté à ce moment là, dans l'ouvroir de son père puis celui de Marroco. Ce sont là des éléments indispensables dans la compréhension de la formation et du parcours comptable d'un individu.
- 14 Ce que Jean Teisseire pratique de manière régulière, à la manière de tous les marchands de son entourage par ailleurs, c'est précisément la mise à jour régulière des transactions diverses qu'il peut faire. Ceci ne s'apparente pas à une réelle comptabilité. En revanche, ce qui se rapproche le plus de la comptabilité stricte, ce sont des comptes suivis qu'il ouvre pour certains personnages, et qui s'apparentent à des comptes courants, dans lesquels viennent régulièrement s'ajouter des débits ou des crédits, et qui donnent lieu à des sous-totaux. Le cas le plus exemplaire est celui de son ancien facteur Olivier Amoros, désormais à son compte, mais dont on trouve le compte final dans le livre de raison aux folios 43 à 45. On trouve ici non seulement un compte poursuivi sur plusieurs folios, mais également des repères chiffrés et des repères par lettres (a, b, c, d, sur chaque entrée), ainsi que des sommes en fin de comptes, le tout accompagné de la mention suivante en bas de page, « *gira pagina* », de manière à montrer que le compte n'est pas fini⁹.

Fig. 3. Compte final avec Olivier Amoros, f° 45r.



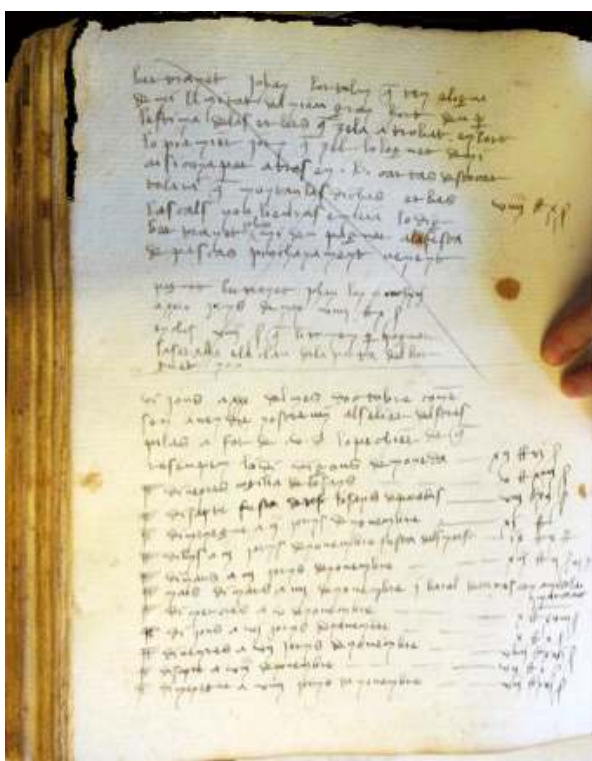
Sources : manuscrit de Jean Teisseire. Archives départementales de Vaucluse, dépôt Avignon, II 330.

- 15 Ce type de comptabilité va à l'encontre du fonctionnement habituel du livre de raison, qui est plutôt une succession de transactions inscrites quotidiennement, sans comptes courants nombreux. Ici au contraire, pour quelques comptes finaux précis, le cordier choisit d'interrompre le cours normal de la chronologie et du texte pour laisser la place à l'inscription de lignes comptables. Cela montre bien que si le cordier est au fait des techniques comptables, il ne les utilise que lorsque le besoin s'en fait impérativement sentir, c'est-à-dire lorsqu'il a réellement besoin d'établir un bilan chiffré de ses relations suivies avec certains personnages. Pour de telles transactions, il serait effectivement très délicat de faire un suivi à travers les très nombreuses pages du livre : il est beaucoup plus efficace pratiquement de regrouper les inscriptions en quelques folios, dans une comptabilité courte mais utilisable.
- 16 De fait, en tant que marchand de vin, Jean Teisseire pratique ces différentes techniques de comptabilités tout au long du livre de raison, à intervalles réguliers, pour la vente du vin dans sa taverne, et recourt à l'utilisation de la caisse de la Taverne du Boire pour certains paiements – il inscrit alors les prélèvements de monnaie qu'il effectue, lorsque c'est nécessaire. Ce ne sont cependant là que des extraits : Teisseire possède en réalité des cahiers spécialisés dans lesquels il inscrit ces comptabilités particulières, qu'elles soient liées à sa taverne, à son ouvrier ou aux cordiers avec lesquels il fait affaire. C'est le cas au folio n° 53 v., où l'on trouve donc une liste reprenant les ventes de vin où l'on peut lire ceci :
- « Dijous a XXX dal mes d'octobre commensem à vendre nostre vin al selier dal tres pilas a for de V d lo pechier de que reseupem lo di dijous de moneda : XII lb VI s.
 Divenres vigilia de tos sans : V lb XIII s.
 Disapte festa de tos los sans de paradis VIII lb XII s.

Dimenegue a II jorns de novembre : XI lb.
 Diluns a III jorns de novembre festa dels mors : IX lb X s.
 Dimars a IIII jorns de novembre : XIII lb II s. VI d.
 Mais dimars a IIII de novembre I baral de Tarascon a Nicolau Marcoant.
 Dimercre a V de novembre : X lb XVIII s.
 Dijous a VI jorns de novembre : X lb X s.
 Divenres a VII jorns de novembre : VIII lb XVI s.
 Disapte a VIII de novembre : VII lb V s.
 Dimenegue a VIII jorns de novembre : VIII lb XVI s. »¹⁰

17 La liste se poursuit sur le folio suivant, avec une somme établie en fin de compte.

Fig. 4. Comptabilité de la vente du vin, f° 53v.

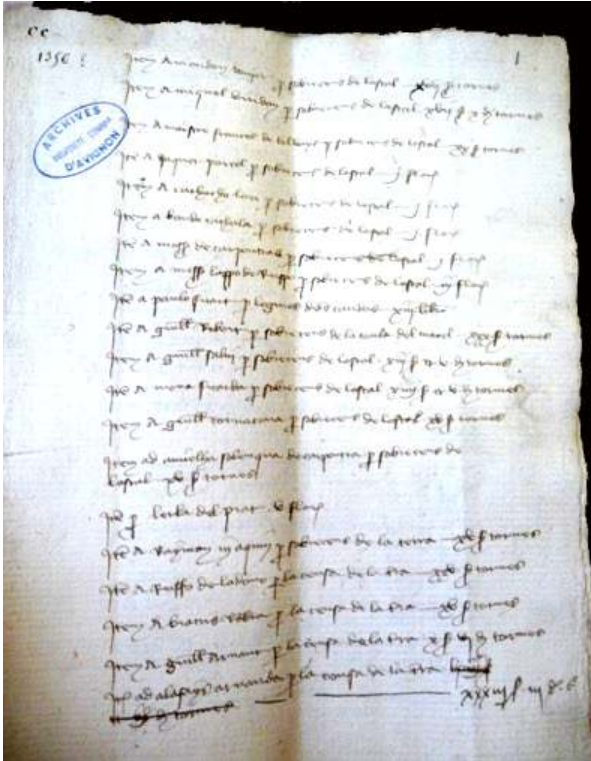


Sources : manuscrit de Jean Teisseire. Archives départementales de Vaucluse, dépôt Avignon, II 330.

18 Si les expériences comptables et pratiques sont différentes en fonction des rôles et des besoins de Jean Teisseire, elles le sont aussi en fonction de son expérience. En effet, il y a un apprentissage des compétences du comptable qui se fait aussi avec le temps, et dont l'évolution est visible au cours des écrits du cordier. Ainsi, on voit clairement l'évolution dans les comptabilités qu'il tient en dehors de sa comptabilité privée, notamment les comptabilités de tutelle. On ne possède pas d'originaux de ces comptes, il n'est donc pas possible de faire le même type de remarques ou d'analyses au sujet de ces écrits. Il en reste des copies, dans la boîte 96 des archives Pintat¹¹ et dans les manuscrits de la bibliothèque Ceccano, avec des transcriptions contemporaines. Cela ne permet donc pas de comparaison précise sur les techniques comptables dans leurs modalités matérielles, mais on peut néanmoins en tirer quelques conclusions sur le contenu même du texte. Cela concerne trois personnages, comme on l'a dit : Douceline de Saze et Peyret Ortolan (entre 1349 et 1356 pour le second ; entre 1348 et 1358 pour la première). Sans détailler la manière dont ces comptabilités sont tenues – il suffit de préciser qu'on y sépare débits et

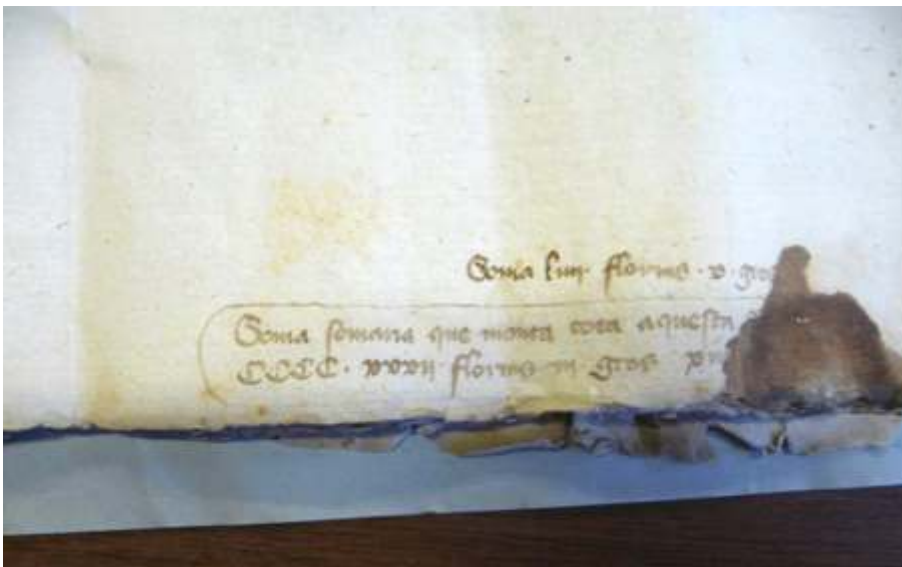
crédits, de manière à établir des comptes finaux distincts, que le rédacteur compare en fin de comptabilité (voir illustrations n°5 et 6, comptabilités de Olivier Vaquier) – on peut néanmoins tirer de cette responsabilité qui lui est confiée que Jean Teisseire est jugé suffisamment expert en la matière pour être reconnu et chargé de ce type de travail.

Fig. 5 Comptabilité d'Olivier Vaquier



Sources : manuscrit de Jean Teisseire. Archives départementales de Vaucluse, dépôt Avignon, Il 330.

Fig. 6. Comptabilité d'Olivier Vaquier. Détail



Sources : manuscrit de Jean Teisseire. Archives départementales de Vaucluse, dépôt Avignon, Il 330.

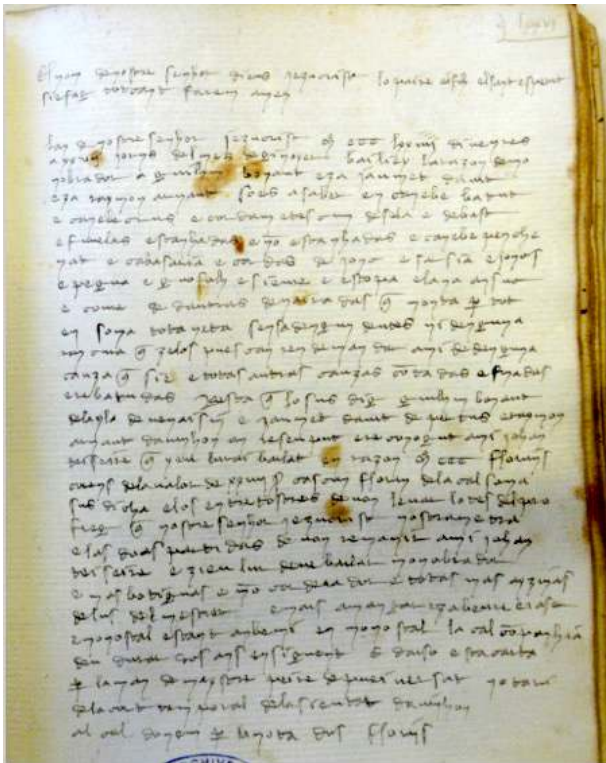
- 19 D'autres charges publiques lui sont confiées, qui elles aussi prouvent que ses compétences comptables sont reconnues : ainsi est-il chargé de la gabelle du vin, pour laquelle il doit rendre des comptes ; de même se retrouve-t-il collecteur de la taille en 1365 et 1367, dans les paroisses Saint Pierre et Saint Symphorien, pour le montant d'un emprunt forcé destiné à couvrir les frais de construction d'une portion de rempart comprise entre le pont Saint Bénézet et la livrée du cardinal de Bologne (acte de la boîte n° 22). Pour ce dernier exemple, on peut trouver la mention suivante : « *Johannes Textoris, corderius de Avinione, institutus fuerit per consilium civium civitatis Avignonis ad levandum et recipiendum....* »¹² ; on trouve à la fin de cet acte la quittance des mille florins d'or ainsi collectés : « *Mille florenos auri* »¹³.
- 20 C'est sans doute au faite de sa carrière que lui est confiée la charge de la comptabilité de l'hôpital Saint Bénézet, à partir de 1372. Cela correspond donc aux 42 folios présents dans le manuscrit II 330, sous la forme d'une comptabilité bien distincte (voir illustration n° 2). Cette charge lui est confiée lors des délibérations du conseil de la ville en 1372, et un adjoint lui est donné à partir de 1373¹⁴. Encore une fois, sans revenir sur les techniques comptables, le fait même que ces comptabilités lui soient confiées est le signe de la reconnaissance d'une certaine expertise et en même temps d'une réelle ascension sociale parallèle. Il est ainsi membre du conseil, et participe d'ailleurs aux commissions plus spécifiques – comme celle qui participe à la rédaction des statuts sur les poissonniers. On peut donc dire que la comptabilité, comme technique de gestion, est ce qui permet, entre autres sans doute, à Jean Teisseire de connaître cette réussite, accompagnée de choix d'investissements et de mariages très bien pensés. En effet, les investissements économiques, dans le patrimoine immobilier et foncier lui permettent de se constituer un terrain d'action assez centré au cœur d'Avignon ; mais les investissements plus stratégiques qu'il fait dans ses mariages sont également fort révélateurs. Ainsi, après un premier mariage avec Béatrice Arnaud, morte en 1357, il épouse Monne Vaquier, dotée de 750 florins. Cependant cette dernière disparaît en 1367, ce qui l'amène à un remariage avec Catherine Larteysut, sœur de l'un de ses associés comme on l'a vu, l'épouse étant dotée de 900 florins, ce qui lui offre une entrée dans l'une des plus estimables familles d'Avignon.
- 21 Ainsi, on a pu voir les différentes facettes de la carrière de Jean Teisseire, ainsi que la manière dont l'utilisation des comptabilités façonnait et rendait possible sa réussite. De l'apprentissage des techniques comptables à leur application différenciée en fonction des besoins, le cordier se montre, d'une certaine façon, *expertus* dans son domaine.

Parcours individuel, parcours collectifs ?

- 22 Il est ici intéressant de voir comment le parcours comptable de Jean Teisseire, parcours individuel, est en même temps révélateur et initiateur de parcours collectifs très similaires. En effet, autant qu'il a appris les techniques de gestion, et notamment les comptabilités, il transmet lui-même ses connaissances, et façonne ainsi le parcours comptable de ses facteurs et de ses fils. Apprentissage des métiers et apprentissage des techniques permettant de gérer une entreprise sont proches et permettent alors l'insertion spatiale, sociale et économique de ces acteurs.
- 23 Ainsi, tout d'abord, les facteurs de Jean Teisseire tiennent très largement la raison de son ouvrier, c'est-à-dire la comptabilité de la boutique, avec plus ou moins de réussite. On

peut ici penser notamment au contrat d'association passé entre Jean Teisseire et 3 anciens facteurs. En effet, en 1374, un contrat est conclu avec trois cordiers qui travaillaient jusque là avec Jean Teisseire : ce contrat prévoit les clauses financières de l'association, avec un partage des bénéfices en 3 parts, dont 2 reviennent à Jean Teisseire, et la dernière aux trois associés. En échange de cette part des profits, du prêt des outils, de l'ouvroir, des boutiques, de la matière première, ainsi que d'un montant de 1 300 florins, les trois hommes doivent tenir la raison de l'ouvroir. Ainsi, ils doivent le gérer, s'occuper de faire tourner l'atelier et les boutiques, et tenir l'administration écrite et comptable dans un livre réservé à l'ouvroir. Si ce livre n'a pas été conservé, plusieurs mentions sont faites dans le cours du livre de raison, qui permettent d'attester son existence. Signalons que ce livre n'est alors pas appelé, comme le livre de raison, *cartularium* mais bien *manoal* ou *libret*, ce qui montre bien qu'il s'agit d'un écrit purement comptable, que le cordier ne qualifie pas de la même façon que son livre de raison, au contenu beaucoup plus hétérogène comme on l'a vu. Dans tous les cas, cet écrit est tenu par les trois hommes, qui en assurent donc l'écriture. L'apprentissage du métier de cordier que les facteurs ont fait en tant qu'employés de Teisseire prend donc une autre dimension, en devenant un apprentissage des compétences et savoir-faire associés, en l'occurrence le savoir-faire comptable. Le parcours individuel de Jean Teisseire est donc croisé avec des parcours plus collectifs, dans lesquels il compte sur les compétences d'autres hommes, compétences qu'il leur a très probablement transmises et apprises lorsqu'ils étaient ses facteurs¹⁵. Cette association se solde cependant par un échec, puisqu'elle prend fin au bout de 18 mois, en lieu et place des deux années prévues. Le partage des bénéfices se fait dans les conditions prévues dans le premier contrat, mais Jean Teisseire n'a pas obtenu les sommes mentionnées dans les années qui suivirent¹⁶. L'échec de l'association laisse supposer un manque de compétence, notamment comptable, de la part de ses associés, comme le laisse comprendre une requête adressée par Jean Teisseire devant la cour temporelle quelques années plus tard, et publiée par G. Bayle dans son article consacré au cordier¹⁷. Jean Teisseire met en cause le manque de travail de certains de ses associés, notamment un d'entre eux, Raymond Arnaut, et le préjudice porté à son ouvroir. Ainsi, la comptabilité, autant qu'elle façonne le parcours et la carrière d'un homme, artisan et marchand, peut aussi, lorsqu'elle n'est pas maîtrisée, entraîner la faillite éventuelle d'une entreprise.

Fig. 7. Contrat d'association f° 86 r.



Sources : manuscrit de Jean Teisseire. Archives départementales de Vaucluse, dépôt Avignon, II 330.

- 24 Le parcours individuel de Jean Teisseire croise également le parcours de son fils, Bertranet, avec lequel il partage les 30 premiers folios du livre de raison, avant la mort de ce dernier. Par ce biais, il y a là aussi transmission des compétences comptables et gestionnaires, en même temps que d'un métier. Bertranet a à peu près 20 ans lorsqu'il rédige ces folios, puisqu'il est le fils de la première femme de Jean Teisseire, morte en 1357. Il meurt cependant le 18 décembre 1370, comme mentionné dans le livre de raison au folio XXX : à partir de là, le père reprend quasiment l'exclusivité de l'écriture du manuscrit.
- 25 Jean Teisseire se trouve ainsi à la croisée des chemins : artisan, mais aussi marchand et homme public, son parcours et sa trajectoires individuels rejoignent des problématiques communes aux notables de sa ville. Il côtoie en permanence des hommes qui pratiquent ces comptabilités, notamment les autres syndics de la ville, dont il fait lui-même partie entre 1372 et 1376, particulièrement Hugues de Sade, proche de Jean Teisseire, et lui-même responsable des comptabilités de la ville entre 1372 et 1383¹⁸. Il appartient ainsi à un milieu qui est celui de l'argent, de l'accès au crédit notamment. Or cette accointance nécessite le recours à la comptabilité, dans des techniques qui restent très simples chez le cordier, mais néanmoins efficaces : pour gérer les crédits qu'il accorde notamment, se met en place un système de va-et-vient et de mises à jour dans le livre de raison qui fonctionne parfaitement, et dont témoigne la réussite de son affaire.

Conclusion

26 Ainsi, on a pu retracer non pas les techniques comptables, mais bien le parcours comptable d'un homme qui, par les différentes activités qui sont les siennes au sein de la ville, est en permanence dans le maniement des chiffres et des comptes. Il n'est pas un expert, encore une fois : mais par les charges qui lui sont données, on comprend qu'il a des compétences poussées en la matière. C'est ce qui lui permet d'accéder à des charges institutionnelles qui dépassent largement les simples comptabilités privées. Ce parcours s'inscrit dans un horizon social assez classique, qui est celui d'artisans-marchands plutôt aisés et qui manient l'argent de manière courante. Cependant, la conservation d'un tel corpus est exceptionnelle et donne un accès privilégié et rare à une carrière individuelle. Si cette carrière n'est pas à proprement parler comptable, puisque ce n'est pas pour cette compétence qu'il est choisi, la comptabilité est néanmoins indispensable à son activité et est un atout primordial dans sa stratégie d'ascension sociale et économique. La mobilité sociale qui est la sienne est servie par les stratégies d'investissement qu'il met au point, en plus de ses charges publiques, et qui passent notamment par l'expertise dont il fait preuve dans les domaines comptables. Il est important ici de bien distinguer l'expert et l'expertise : si Jean Teisseire n'est pas un expert comptable, il a bien un certain degré d'expertise et de maîtrise de l'outil comptable. La question de la transmission de ce savoir-faire et de cette compétence reste cependant entière : en effet, Jean Teisseire n'a pas de lignée visible, puisque ses fils sont morts avant lui. Cependant, il y avait une volonté de transmission, même si elle demeura non aboutie, par le biais de ses facteurs et associés, qui partagent parfois l'écriture avec lui et à qui avaient été confiées certaines tâches importantes. Sans même parler de lignée, on voit néanmoins clairement que le cordier s'inscrit dans un milieu où l'argent circule, tout comme les pratiques comptables, dans un espace social où le crédit est permanent et indispensable. Les comptabilités, à la base de la gestion de Jean Teisseire, instrument d'action dans sa carrière de marchand et d'artisan, font en même temps partie de stratégies économiques, sociales et personnelles qui créent des liens et des réseaux par les gestes tout autant que les écrits.

NOTES

1. Voir Bresc, Henri, *Le livre de raison de Paul de Sade (Avignon, 1390-1394)*, Paris, 2013.
2. Archives départementales de Vaucluse, Dépôt Avignon, II 330.
3. Cette liste est tenue par le fils de Jean Teisseire, Bertranet, et contient les créances qui restent à solder auprès des cordiers telles qu'elles figurent dans les précédents cartulaires des années 1367, 1369 et jusqu'au début de l'année 1370. Elle mentionne donc l'année à laquelle cette créance a été contractée, puis le nom du personnage concerné ainsi que le montant. Rien n'est ici précisé sur les circonstances de la créance, puisqu'il s'agit d'en conserver le souvenir du point de vue comptable, pas du point de vue de la transaction elle-même.
4. Ce livre de raison appartient à la catégorie des écrits du for privé, mais ne se réduit pas à un livre comptable. On y trouve en effet des notices très variées dans leur contenu, parfois d'ordre

personnel, de longueurs également très variables. L'objectif de ce livre n'est pas un bilan chiffré des biens, mais plutôt un outil de gestion de l'activité professionnelle et personnelle du cordier.

5. Archives départementales de Vaucluse, Grandes Archives, boîte 96 dans son ensemble.

6. Notamment des comptabilités exclusivement dédiées à son ouvroir de cordier, tenues par lui ou ses facteurs. Voir II 330, f° 89r.

7. Voir à ce sujet, Hayez, Anne-Marie, « Les testaments avignonnais du XIV^e siècle », dans *99^e congrès des sociétés savantes*, Besançon, 1974, p. 129-159 ; id. « Citoyens et notables avignonnais au milieu du XIV^e siècle », dans *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1982-1984, p. 199-219 ; id. « Préliminaires à une prosopographie avignonnais du XIV^e siècle. Richesse et disparité des sources », dans *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Âge*, 1988, p. 113-124 ; id., « Artisans et commerçants dans une capitale cosmopolite : Avignon sous les papes », dans *Provence historique*, 2006, p. 419-435.

8. Voir Hayez, Anne-Marie, « Le patrimoine immobilier urbain d'un marchand cordier avignonnais : Jean Teisseire », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. 154, 1996, p. 427-484.

9. Voir le folio 45 r. notamment, où l'on peut lire à partir de la moitié du folio :

« a – Deu mais aisi con apar en XIII cartas del sus dig cartolari que Olivet a pres de las mercadarias de mon obrador per fournir l'obrador que z el a, a levat que monta : CCVI florins...

b – Deu mais lo sus dig olivet que z el a reseupit en Barsilona de VIII q.(....) de la moneda de Barsilona a XII sous lo florin d'Avignon : CXV florins, V gros.

c – Mais per III q. XXX lb. Net de greza VI florins XV s.

d – Mais que ai paguat per el a Bonacorso de Prato mercadant en Avignon e d'aquestos sinquanta florins ai polisia de la man d'Olivet e carta grosada de Bonacorso cant lo paguiet : L florins.

(bas de page) : Gira pagina. »

C'est-à-dire :

« a – Il doit comme il apparaît à la page 13 dudit cartulaire le fait qu'Olivet a pris des marchandises de mon ouvroir pour fournir son ouvroir, ce qui représente : 206 florins.

b – Il doit aussi ce qu'il a reçu à Barcelone pour 8 quintaux.... De la monnaie de Barcelone, c'est-à-dire à 12 sous le florin d'Avignon : 115 florins, 5 gros.

c – De plus pour 3 quintaux et 30 livres nets de graisse : 6 florins, 15 sous.

d – De plus ce que j'ai payé pour lui à Bonacorso de Prato, marchand d'Avignon ; de ces 50 florins j'ai une note de la main d'Olivet, et une grosse de Bonacorso quand je l'ai payé.

Tournez la page. »

10. C'est-à-dire :

« Jeudi, le 30 octobre, je commence à vendre mon vin, au cellier des Trois Piliers, a raison de 5 deniers le pichet, de quoi j'ai reçu le dit jeudi en monnaie : 12 livres, 6 sous.

Vendredi, veille des saints, 5 livres, 14 sous.

Samedi, fête de tous les saints du paradis, 8 livres, 12 sous.

Dimanche, le 2 novembre, 11 livres.

Lundi, le 3 novembre fête des morts, 9 livres, 10 sous.

Mardi, le 4 novembre, 13 livres, 2 sous, 6 deniers.

De plus le mardi 4 novembre, un tonneau de Tarascon à Nicolau Marcoant

Mercredi, le 5 novembre, 10 livres, 18 sous.

Jeudi, le 6 novembre, 10 livres, 10 sous.

Vendredi, le 7 novembre, 9 livres, 16 sous.

Samedi le 8 novembre, 7 livres, 10 sous

Dimanche, le 9 novembre, 8 livres, 156 sous. »

11. Archives départementales de Vaucluse, Grandes Archives d'Avignon, boîte 96, n° 3156 pour les comptabilités de Peyret Ortolan ; Archives départementales de Vaucluse, E 156 pour les comptabilités de Douceline de Saze.

12. C'est à dire : « Jean Teisseire, cordier d'Avignon, fut désigné par le conseil des citoyens de la ville d'Avignon pour lever et recevoir... »

13. « Mille florins d'or ».

14. Sur les raisons de cet adjoint ainsi nommé, Joseph Girard, dans son article sur le personnage, laisse entendre qu'il s'agit de désaccords sur l'administration de Jean Teisseire. Cela peut être plus simplement le signe de la reconnaissance d'une certaine charge de travail, puisque Jean Teisseire est fort occupé par ailleurs. Voir Girard, Joseph, « Un marchand avignonnais au XIV^e siècle », dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1910, p. 1-32.

15. En tant que facteurs, les artisans avaient une place bien définie dans les usages commerciaux de l'époque, et, grâce à une procuration, pouvaient tenir les comptes, acheter et vendre au nom de leur maître. Voir II 330, f° 89r notamment.

16. Pour le premier contrat, voir le folio 86r. dont la traduction suit ; pour la fin de l'association, voir la notice du f° 115r.

« Au nom de notre seigneur Dieu Jésus Christ, le père, le fils et le Saint Esprit, amen ;

En 1374, le vendredi 27 janvier, je confie la raison de mon ouvroir à Guillaume Bonaut, Jaumet Davit et Raymon Arnaut, c'est-à-dire, en chanvre battu et cru, en corde, en chanvre peigné, en cordes de jonc (...), un total qui monte à (manque). Le susdit Guillaume Bonaut, de l'île en Venaissin, et Jaumet Davit de Perthus, et Raymon Arnaut d'Avignon, ont reçu et reconnu que je leur ai confié, moi Jean Teisseire, 1300 florins courants de la valeur de 24 sous chacun. Ils doivent partager cette somme entre eux trois et en conserver 1 part, et les deux autres parts doivent me revenir ; je leur confie mon ouvroir, mes boutiques et mon cordoir et toutes les autres usines du métier ; et je leur donne également à manger, à boire et la possibilité de loger dans ma maison. Cette compagnie doit durer 2 ans. J'en ai fait faire l'acte par la main de maître Peire de Puyvert, notaire de la cour temporelle de la ville d'Avignon, à qui je dois 2 florins pour l'écriture de l'acte. »

17. Voir BAYLE, G., « Un trésorier général de la ville d'Avignon au XIV^e siècle, La messe de la concorde », dans *Mémoires de l'académie de Vaucluse*, 1889, p. 137-163.

18. Hugues de Sade est en effet trésorier général de la ville entre 1372 et 1383 et l'on conserve le manuel des recettes et dépenses de la ville : Archives départementales de Vaucluse, Dépôt Avignon, CC 61. On y retrouve les mêmes techniques que Jean Teisseire, y compris dans la sobriété et la simplicité de la présentation, à des dates qui sont donc parfaitement contemporaines des écrits du cordier. L'ensemble est clair, efficace et pratique.

RÉSUMÉS

Dans ses archives privées du XIV^e siècle, Jean Teisseire, marchand cordier avignonnais, pratique quotidiennement l'art de la comptabilité. Cet homme, artisan, mais plus largement acteur économique aux multiples activités et membre de la petite notabilité urbaine d'Avignon, n'est certes pas un comptable professionnel, ni un expert en comptabilité : il est cependant très au fait des techniques comptables dans la gestion de son entreprise commerciale. Il s'agira donc ici de voir comment ce particulier a intégré la comptabilité dans son parcours professionnel et personnel, et comment cette maîtrise lui permet de dessiner une carrière multiforme, parcours individuel représentatif de trajectoires souvent collectives. La mobilité sociale ascendante qui est celle du cordier, même s'il reste un marchand d'envergure relativement modeste, présente en

effet un modèle intéressant de gestion économique d'une maisonnée et d'une entreprise, à travers un ensemble de pratiques comptables diverses, privées, mais aussi institutionnelles.

Jean Teisseire, a rope maker from Avignon in the XIVth century, practices every day the technics of accounting in its private archives. This craftsman is an important economic person and an influent character in his city, and a member of an urban elite. He may not be a professional accountant, nor an expert in accountings: nevertheless he masters accounting technics when it is necessary to his business. This study intends to show how this private individual used accounting in his professional and personal career, and how it allowed him to succeed. In fact, his social mobility represents the way an effective management of a household and a company has to deal with accounting practices, on a private but also an institutional level.

Jean Teisseire, ein Seilhersteller und -händler aus dem Avignon des 14. Jahrhunderts, übte jeden Tag in seinen Archiven die Kunst der Abrechnung aus. Dieser Handwerker war eine wichtige und einflussreiche Persönlichkeit im wirtschaftlichen Leben der Stadt und gehörte der lokalen Führungsschicht an. Obwohl er kein professioneller Rechnungsführer war und in der Buchführung nicht einmal spezielle Kenntnisse besaß, beherrschte er dennoch die Rechenoperationen, die für sein Geschäft nötig waren. Die hier vorliegende Studie hat zum Ziel zu zeigen, wie Privatpersonen mathematisches Wissen in ihrer beruflichen und privaten Karriere anwandten und wie dies ihnen zum Erfolg verhalf. Der soziale Aufstieg Jean Teisseires liefert, auch wenn er bescheiden war, in der Tat ein Beispiel dafür, wie eine gute Haushalts- und Geschäftsführung mit der Beherrschung von Rechenoperationen im privaten, wie im öffentlichen Leben hilfreich waren.

En su archivo privado del siglo XIV, Jean Teisseire, mercader de cuerdas de Aviñón, suele recurrir al arte de la contabilidad. Este hombre es un artesano, pero también un actor económico cuyas actividades son múltiples y forma parte de los grupos medianos de la ciudad de Aviñón. No es un contador profesional ni un experto en contabilidad. Sin embargo, domina las técnicas contables en la gestión de su empresa comercial. Por tanto, examinaremos cómo este sujeto adoptó la contabilidad en su carrera profesional y personal, como su habilidad en ella le permite diseñar una carrera multiforme, un recorrido individual representativo de carreras a menudo colectivas. La movilidad social ascendente del mercader de cuerdas, aunque su comercio es relativamente modesto, ofrece un interesante modelo de gestión económica de una casa y una empresa, en el que las prácticas contables son diversas, privadas, pero también institucionales.

INDEX

Keywords : hemper, craft, accountings, social mobility, career, writing practice, literacy

Palabras claves : artesanado, carrera, contabilidades, mercader de cuerdas, movilidad social, prácticas de escritura

Schlüsselwörter : seilhersteller, Handwerk, Karriere, Soziale Mobilität, Rechnungswesen, Schreibpraktiken

Mots-clés : cordier, artisanat, comptabilités, mobilité sociale, carrière, pratiques scripturales

AUTEUR

MÉLANIE DUBOIS-MORESTIN